

[Text]

15, the summer will be upon us, and I do not think we will want to do much during the summer.

Senator Yuzyk: Mr. Chairman, since we are not only contacting the organizations that have already presented briefs, we will have to advertise as we did originally. Perhaps the clerk can tell us whether it would be possible to get such an advertisement in the papers in the next two weeks. We will have to give the respondents at least a month.

The Clerk: We will need two weeks, because we have to go to the Internal Economy Committee first.

Senator Yuzyk: Of course, we will use the same papers we chose before. If it takes two weeks, that will bring us to the end of March, leaving us six weeks to hold hearings. In view of the fact that this is not a new committee dealing with a new issue and because the public is aware of the problems with regard to youth, I believe that May 15 is a reasonable date.

The Chairman: Are there any other views on May 15? That is the deadline for the submission of briefs. That is a Wednesday. Perhaps Senator Yuzyk would like to move that motion?

Senator Yuzyk: Yes, I so move, Mr. Chairman.

Senator Stollery: Mr. Chairman, I have a question with respect to the mechanics. If we receive the briefs by May 15, does that have an effect on our ability to travel around the country to hear submissions? In other words, what is the connection there?

The Chairman: We are here to discuss this matter together, but my own personal view is that it is difficult to start travelling before May 15 because there may well be a very good brief coming from, say, Vancouver, and, if we are there on the 14th and the brief does not reach us until the 15th, that is not fair.

However, there are things that we can do before the 15th. For example, and I will come to this later, we could hear from the Minister of Youth and we could hear from other ministers and deputy ministers and other people. I do not think we should start travelling before the 15th.

Senator Gigantès: Are you referring to witnesses other than ministers?

The Chairman: Yes, special witnesses. For example, the Vanier Foundation or other people who have already sent briefs and who confirm that their briefs still stand and that they are in Ottawa. Things of that nature we could take care of before the 15th.

Senator Corbin: Mr. Chairman, before you put the question, I would like to ascertain that in the advertisement there will be

[Traduction]

comprendre que, si nous repoussons cette échéance à une date ultérieure au 15 mai, nous serons presque rendu à l'été, et je ne pense pas que nous voulions tenir nos réunions pendant la saison estivale.

Le sénateur Yuzyk: Monsieur le président, comme nous n'allons pas communiquer uniquement avec les organismes qui ont déjà présenté des mémoires, nous devons, comme nous l'avons fait la première fois, faire disparaître une annonce dans les journaux. Le greffier peut peut-être nous dire s'il sera possible de le faire dans les deux prochaines semaines. A partir de là, nous devons laisser au moins un mois aux intéressés.

Le greffier: Il nous faudra deux semaines, parce que nous devons d'abord nous adresser au Comité de la régie intérieure.

Le sénateur Yuzyk: Nous nous servirons bien sûr des mêmes documents que la première fois. S'il faut deux semaines, cela nous amène à la fin de mars; ce qui nous laisse six semaines pour tenir nos audiences. Étant donné qu'il ne s'agit pas d'un nouveau comité qui traite d'une nouvelle question, et que le public est conscient des problèmes qui touchent la jeunesse, le 15 mai me semble être une date raisonnable.

Le président: Y a-t-il d'autres opinions à ce sujet? Il s'agit de la date limite pour la présentation des mémoires. Elle tombe un mercredi. Le sénateur Yuzyk veut peut-être proposer l'adoption de cette motion?

Le sénateur Yuzyk: Oui, monsieur le président, j'en propose l'adoption.

Le sénateur Stollery: Monsieur le président, j'ai une question au sujet de la façon dont nous allons fonctionner. A supposer que nous fixons cette date, cela nous empêche-t-il d'entreprendre la tenue de nos audiences un peu partout au pays? En d'autres termes, doit-on absolument attendre d'avoir reçu ces mémoires avant de commencer nos travaux?

Le président: Nous sommes justement ici pour discuter ensemble de cette question. Mais à mon humble avis, il nous serait difficile de commencer à voyager avant le 15 mai, puisqu'un très bon mémoire pourrait très bien, par exemple, nous arriver de Vancouver le 15 mai, et, si nous avons prévu être dans cette ville le 14, nous n'aurons pas reçu le mémoire en question en temps opportun.

Il y a toutefois bien des choses que nous pouvons faire avant cette date. Par exemple, et nous y reviendrons plus tard, nous pouvons entendre les témoignages du ministre d'État à la jeunesse, de certains autres ministres et sous-ministres ainsi que d'autres personnes concernées. Je ne pense cependant pas que nous puissions commencer à nous déplacer avant le 15 mai.

Le sénateur Gigantès: Pensez-vous à d'autres témoins que les ministres?

Le président: Je songe en particulier à des témoins spéciaux. Par exemple, la Fondation Vanier, ou d'autres personnes, à Ottawa, qui nous ont déjà fait parvenir leurs mémoires et nous ont confirmé qu'elles n'avaient pas l'intention d'en modifier le contenu. Nous pouvons nous occuper de ces témoins avant le 15.

Le sénateur Corbin: Monsieur le président, avant que vous ne mettiez la question aux voix, j'aimerais m'assurer que